

Charles IX



Coligny



François de Montmorency

La Paix de Longjumeau (1568)

est un traité de paix signé le 23 mars 1568, entre les chefs des armées royale et protestante. La bataille de Saint-Denis, l'apogée de cette guerre en novembre 1567, est restée indécise : si le prince de Condé a été repoussé, le connétable Anne de Montmorency a été tué. Dès lors, les deux armées se cherchent sans pour autant s'affronter. Le manque de finances de part et d'autre amène les deux camps à la paix.

Signé à Longjumeau, dans l'hôtel du Dauphin, négocié par Coligny et François de Montmorency, fils du connétable, le traité conclut la deuxième guerre de religion française.

Les conditions de l'édit d'Amboise sont renouvelées (culte autorisé dans une ville par bailliage, interdiction de culte à Paris et dans les villes intra-muros). Les armées sont licenciées, celle des protestants partant en premier.

C'est une paix armée, et chacun des deux camps s'organise pour une reprise des combats que chacun pense imminente. Dès juillet, les catholiques tentent de mettre la main sur les deux chefs protestants, l'amiral de Coligny et le prince de Condé : l'échec de la tentative rallume la guerre.